

L'appel de cent trente prêtres au président de la République: «Le 11 mai, laissez-nous servir !»



Article rédigé par *Le Figaro*, le 27 avril 2020

Source [Le Figaro] Dans une tribune au *Figaro*, plus de 130 prêtres et curés de paroisses qui exercent leur sacerdoce dans les différentes régions de France demandent au chef de l'État de rétablir la liberté de célébrer les messes dans les églises à partir du 11 mai.

Prêtres de terrain, au contact de tous et disponibles pour tous, en milieu urbain, semi-urbain ou rural, aumôniers, vicaires, curés de paroisse, nous venons vous demander, Monsieur le président, de nous laisser nous aussi reprendre pleinement notre service, dès le 11 mai.

Comme tous les Français et avec tous nos paroissiens, nous avons été impliqués depuis près de 10 semaines dans cette lutte contre le Covid-19. Nous avons été vigilants, loyaux, prudents, obéissants et respectueux des différentes consignes.

Vivre confinés, sans célébration commune, la semaine sainte et les fêtes de Pâques - le sommet de l'année pour les chrétiens - fut pour nos fidèles et nous une véritable épreuve que nous avons pleinement acceptée et offerte pour notre pays. Vous avez salué, tout comme le premier ministre et le ministre de l'Intérieur, notre sens des responsabilités à cette occasion.

Depuis le début de la crise, avec l'ensemble de nos communautés et beaucoup d'associations chrétiennes, en lien avec nos mairies, nous sommes engagés au service des plus isolés ou des plus précaires. À travers de nombreux volontaires et bénévoles, nos paroisses ont fait de leur mieux pour maintenir le lien entre tous, soutenir les soignants, fabriquer des blouses et des masques, préparer des repas pour les plus démunis, accompagner les plus âgés en aidant dans les Ehpad.

Comme chez beaucoup de nos compatriotes, cette crise aura suscité un élan de solidarité et une créativité admirable au service du bien commun. Prêtres, nous avons aussi fait tout notre possible - malgré les restrictions - pour accompagner les mourants, offrir aux défunts les obsèques qu'ils méritaient et rester présents auprès des familles endeuillées. À l'appel du pape François, nous avons essayé de rester proches de tous.

Mais cet élan de charité prend sa source et se nourrit, pour nous chrétiens, dans la célébration des sacrements. Le 11 mai, cela fera 9 semaines que les catholiques n'auront pu se retrouver pour célébrer ensemble, pour communier et se confesser. Des couples ont dû reporter le baptême de leur enfant, d'autres leur mariage. Les premières communions, professions de foi, confirmations sont elles aussi reportées. Cela ne s'est jamais vu dans l'histoire.

[Si la vie économique et sociale doit reprendre à partir du 11 mai](#), il n'y a pas de raison pour que la vie culturelle et religieuse soit laissée de côté. Si les usines, les écoles, les commerces et les transports en commun reprennent, qu'est-ce qui pourrait justifier que nos églises restent vides et les messes publiques interdites? Cette pratique de notre foi est non seulement une liberté fondamentale dans notre démocratie, mais aussi pour nous chrétiens un besoin vital.

Dans les périodes de crise, il faut mobiliser toutes les ressources du pays. Les ressources spirituelles en font

partie, elles ne sont pas à négliger. Annoncer la reprise du culte, c'est ainsi participer à renforcer la capacité de résilience du pays. C'est lancer un signal fort d'encouragement et de mobilisation morale et spirituelle. La force d'une nation, c'est aussi sa force d'âme. Laissez-nous y travailler!

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)